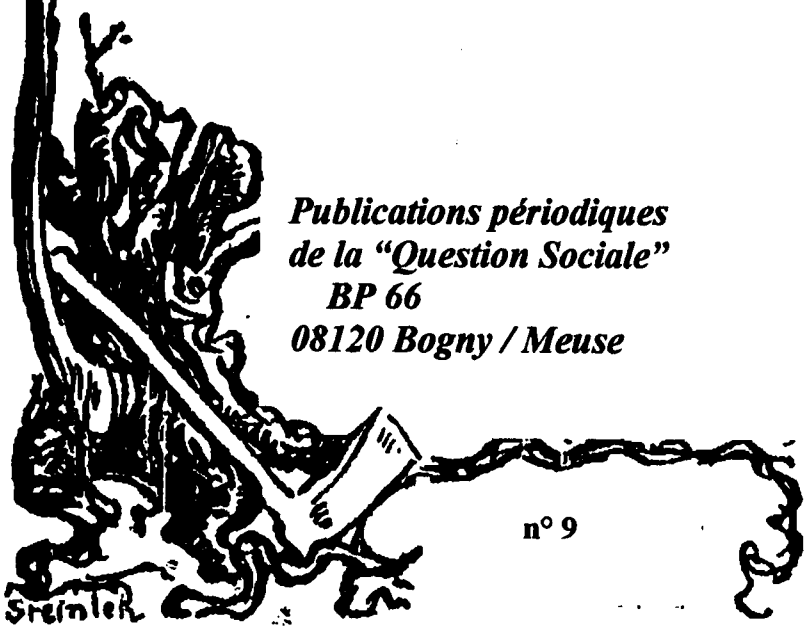




"Les politiciens sont usés c'est pourquoi nous réapparaissons"



**UN RECIT
DE
LUTTE DE CHOOZ**



*Publications périodiques
de la "Question Sociale"
BP 66
08120 Bogny / Meuse*

n° 9

Steinler



Au lecteur,

Avant-propos

Ce récit devait faire partie d'une autre brochure ; depuis longtemps différée, elle devrait être publiée dans les mois prochains. Ce texte sur Chooz est donc édité séparément pour éviter de trop le résumer et permettre d'y joindre des annexes plus importantes en volume.

Malgré nos chemins désormais différents, " la question sociale " a bien voulu publier cette brochure. Sa réalisation est le fruit de la coopération de diverses personnes dont certaines ont fourni une aide essentielle.

Il ne faut pas attendre de cette brochure un argumentaire contre l'énergie nucléaire en général, cette question de fond n'y est pas abordée. La bibliographie comprend des livres et des revues accessibles et sérieux qui traitent le sujet. De même, ce n'est pas l'histoire exhaustive de la lutte contre Chooz B. Une importante documentation a été laissée de côté, un livre suffirait à

peine à restituer correctement les différents aspects de la lutte.

Il s'agit plus simplement du récit de la lutte vue par des personnes y ayant participé à différents niveaux. Elles revendiquent donc un parti pris sans pourtant exclure l'honnêteté. C'est un récit de la lutte dont les matériaux (souvenirs directs et documents) ont été recoupés avec d'autres sources et mis en forme.

Ce texte éclairera les jeunes générations ardennaises sur des événements qu'elles n'ont connus que par ouï-dire. Il remotivera peut-être un peu ceux qui, isolés dans leurs convictions, assistent avec une rage impuissante à la poursuite de diverses destructions au nom de la "rationalité économique". Dans notre époque où un événement chasse l'autre et où les modes (idées, vêtements, comportements...) prennent le pas sur des valeurs devenues obsolètes (la solidarité, la volonté de se battre, par exemple), il rafraîchira la mémoire de certains. Ce qui permettra, aux uns, d'éviter de se faire bernier à nouveau et, à d'autres, de mesurer l'ampleur de leurs reniements. Enfin, à toutes les franches crapules qui s'étonnent d'une hostilité constante à leur égard, cette brochure signifie que certains n'oublient pas leurs abjections et leurs turpitudes.

Autant que possible, les noms des divers protagonistes de la lutte sont tus dans ce récit. Certains ont évolué et préfèrent oublier. Il n'est pas non plus souhaitable d'attirer l'attention sur certaines personnes. Mais cette démarche exprime surtout la volonté de fondre des actes parfois individuels dans ce qui fut une ample dynamique collective.

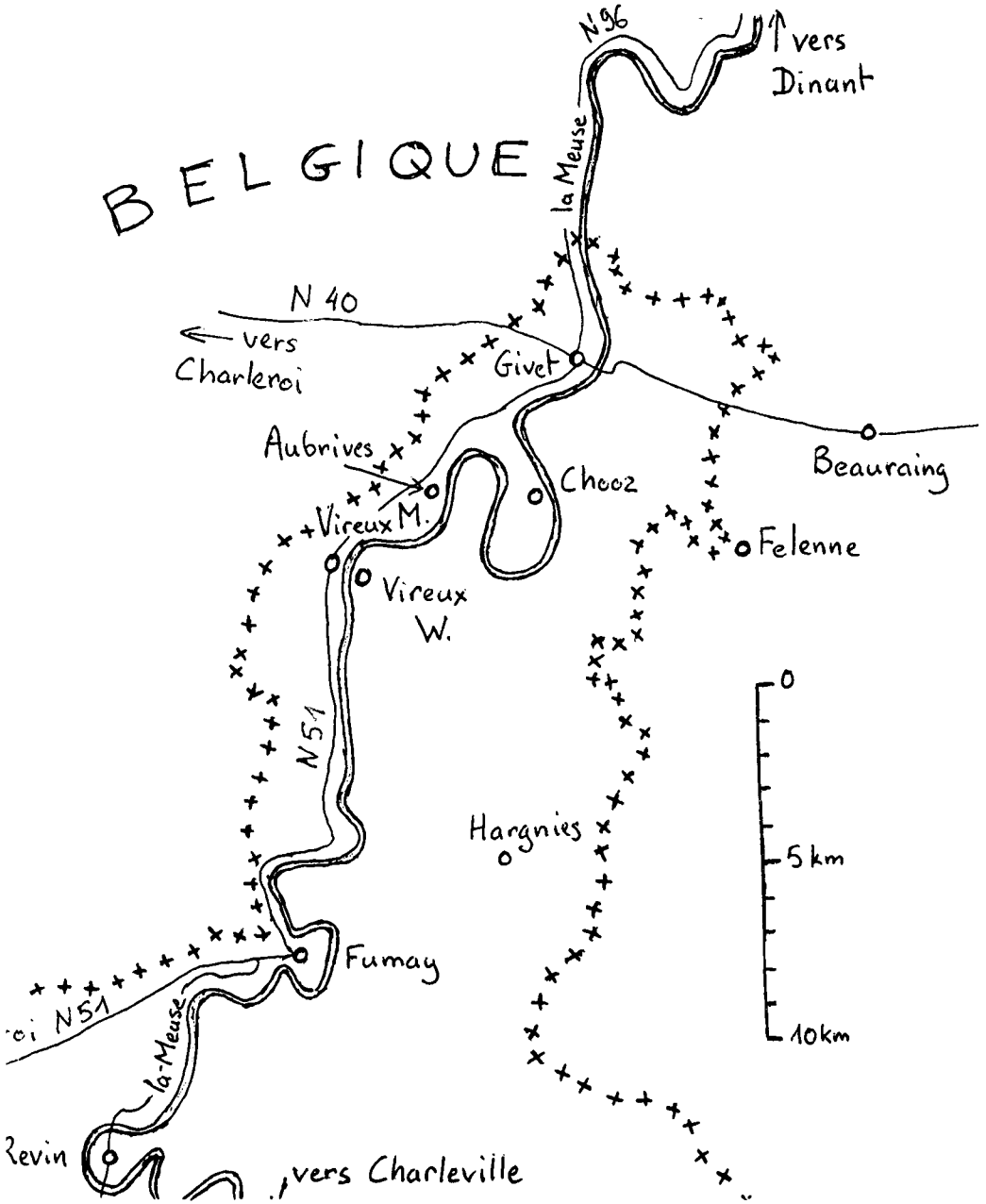
Il est utile d'évoquer les événements de Chooz quand nous sommes aujourd'hui confrontés une

nouvelle fois aux conséquences du programme électronucléaire. La presse parle des convois contaminés qui s'acheminent vers La Hague, elle évoque parfois les pollutions de ce centre de retraitement et de stockage. Elle parle peu de la pollution ordinaire des centrales en fonctionnement ou en phase de démantèlement (Brennilis) ; elle filtre une partie des informations en provenance de Tchernobyl. En France, les projets de laboratoires souterrains (dont deux deviendront certainement des sites d'enfouissement des déchets radioactifs les plus nocifs) avancent ; dans la région, l'ANDRA fait la pluie et le beau temps aux limites de la Meuse et de la Haute-Marne, à Bure. Le sud de la province belge de Namur était (est toujours ?) dans les dossiers de l'ONDRAFF, équivalent belge de l'ANDRA : projet de Baronville à côté de Beauraing, à seulement une quinzaine de kilomètres de Chooz.

Malgré les défaites, la lutte antinucléaire continue...

Ardennes, mai 1998.

BELGIQUE



↑ vers
Dinant

N 40
← vers
Charlenoi

Givet

Aubrives

Chooz

Beauraing

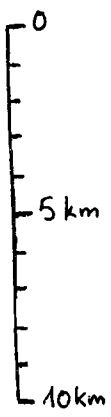
Vireux M.

Felenne

Vireux
W.

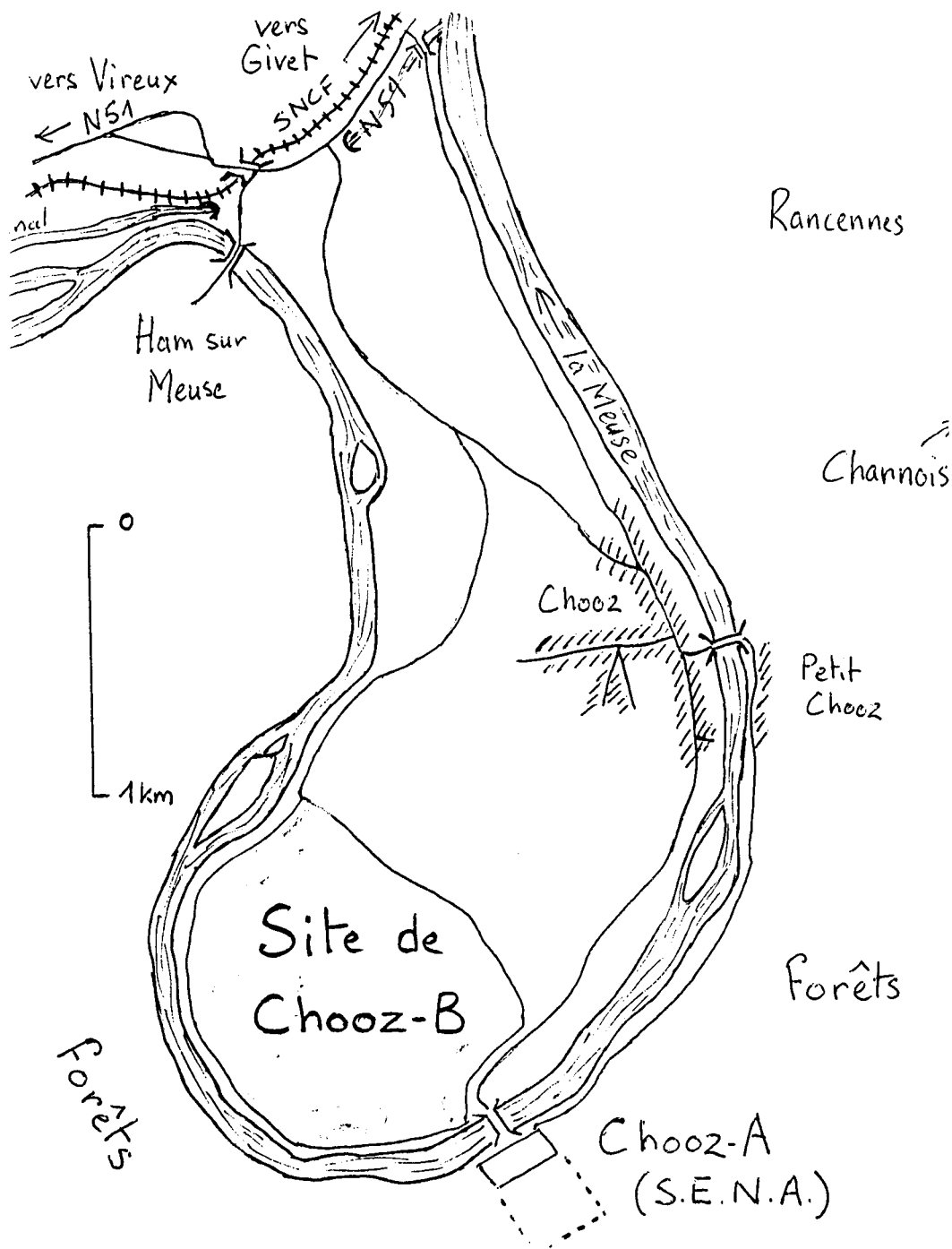
Hagnies

Fumay



N 54
la-Meuse
Revin

vers Charleville



- UN RECIT DE LA LUTTE
CONTRE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE
CHOOZ B

□□□□□□□□□□

Parmi les forêts et les roches du massif de l'Ardenne, Chooz se niche dans une boucle de la Meuse entre Charleville et Dinant. Le village aux maisons de pierre bleue est situé en impasse à 2 km de la route nationale qui poursuit vers Givet. Face à un site magnifique de roches et de bois, une population rurale et ouvrière y vivait tranquillement, dans une certaine douceur de vivre, limitée parfois par le rude climat ardennais.

On est déjà ici en pays wallon ; le patois et la forme du clocher de l'église le rappellent. Les aléas de l'histoire ont placé la Pointe des Ardennes en France ; hormis au sud, la Belgique est toute proche. La Pointe doit son nom à la forme des limites arbitraires que tracèrent les puissants en s'appropriant des territoires et en assujettissant les êtres humains qui y vivent. Sauf cette frontière, il n'y a pas de rupture dans les paysages ou dans la population de l'Ardenne. De la Vallée de la Meuse encaissée au sud jusqu'aux fagnes au nord, se succèdent divers paysages. La partie française est devenue industrielle, la partie belge a conservé des activités rurales et forestières ; patois et liens familiaux se rient des frontières.

Jusqu'au début des années soixante, Chooz était un village de 6 à 700 habitants à dominante rurale. Des paysans y pratiquaient la polyculture et l'élevage. Des maraîchers cultivaient divers légumes dont une partie était vendue sur le marché de Givet et d'autres localités de la vallée. Un pêcheur professionnel, peut-être le seul dans les Ardennes, vivait de son activité en pêchant dans le bras non-navigable de la Vieille Meuse. Enfin, des ouvriers calcéens (Calcéen/ne, habitant/e de Chooz) travaillaient dans les usines des environs : Vireux, Flohimont, Givet..., industrie principalement métallurgique.

De Chooz A à Chooz B

En 1958, la décision est prise de construire une centrale nucléaire à Chooz. A partir de 1962, la centrale se construit ; c'est un des premiers réacteurs à eau pressurisée (PWR). Le nucléaire dit civil et ses dangers sont alors pratiquement inconnus, mais des habitants du village pétitionnent contre les nuisances de la construction de cette usine particulière qui signifie la fin de la tranquillité du lieu : chantier, carottages, va-et-vient des camions pendant des mois.

Mise en service en 1967, la centrale va connaître une quantité impressionnante d'aléas, de pannes et de dysfonctionnements, jusqu'à son arrêt définitif en 1991. Ainsi en 1968, un "incident" exige 2 ans d'arrêt pour réparer. La panne est gardée secrète et des eaux radioactives ayant servi à noyer le réacteur sont rejetées dans la Meuse.

Dans les années 1970, on commence à parler de plus en plus de cancers, de leucémies et d'affections de la thyroïde dans la Pointe de Givet. Des gens vont se faire soigner à Reims où des médecins ne sont pas étonnés d'apprendre leur lieu d'origine.

En 1974, un antinucléaire de Sedan organise des réunions dans les villages aux alentours de Chooz. C'est la première opposition concrète au nucléaire. A plusieurs reprises, des cadres et ingénieurs d'EDF viennent perturber le débat. La démocratie nucléaire, à travers l'arrogance et le mépris de ses employés, montre le bout de son nez.

Fin 1977, des rumeurs circulent à Chooz et dans la Pointe sur l'implantation d'une deuxième centrale.

La démocratie libérale-nucléaire de Monsieur est avancée

En 1973, c'est le choc pétrolier. A la suite de la guerre du Kippour, des pays producteurs de pétrole réduisent les livraisons pour faire remonter les cours en chute depuis des décennies. Confrontée au renchérissement de cette ressource énergétique essentielle à son économie, la France découvre qu'elle n'a pas de

pétrole mais qu'elle a des idées. Une de ces radieuses idées va être le lancement d'un programme électronucléaire massif. Les services de propagande de l'Etat alimentent les réflexes chauvins en arguant de l'indépendance énergétique nationale qu'amènerait selon eux une forte production électrique d'origine nucléaire. Le choix du "tout-nucléaire" est un fleuron du giscardisme mais avait été en fait décidé des années plus tôt dans le cénacle nucléocrate (1). Les Leprince-Ringuet et consorts triomphent, affichant leur morgue de scientifiques pour les "peurs irrationnelles" des demeures passésistes que nous étions à leurs yeux (2). Des études prospectives sur la consommation électrique concluent à des taux de croissance soutenus... démentis de façon cinglante par la suite. Aux arguments – parfois mal informés – des antinucléaires, la propagande de l'Etat, d'EDF et des "experts" répond de façon péremptoire et souvent mensongère ou manipulatrice. L'argument final, "le nucléaire ou la bougie", vient clouer le bec des protestataires irresponsables. Le capitalisme français, l'économie, a besoin du nucléaire pour diverses raisons... L'ambitieux programme nucléaire se fera donc, bon gré, mal gré.

Cependant, en France et dans d'autres pays d'Europe où des programmes nucléaires plus modestes sont lancés, des populations se rebellent. A Leimoniz (Pays basque sud), à Plogoff, à Kalkar (Allemagne de l'Ouest), à Malville et sur de nombreux autres sites, des mouvements de masse s'opposent par divers moyens aux volontés des Etats et des firmes productrices d'électricité. Ces luttes convergent avec d'autres mouvements sociaux qui contestent des projets gouvernementaux qu'exigent l'Etat ou le capitalisme moderne : grands barrages (Naussac), extension d'un camp militaire (Larzac), aéroports (avec l'exemplaire lutte de Narita au Japon), etc... C'est l'émergence de nouvelles luttes sociales mettant en cause le bien-fondé de la raison d'Etat et de la "rationalité économique" pour défendre un village, une région, la santé des habitants, ... Se soldant par des victoires ou des défaites souvent amères, ces luttes constituent une nouvelle approche d'une critique anticapitaliste en actes. Cependant, elles ne sont pas toujours perçues ainsi, y compris par les plus engagés de leurs acteurs.

C'est dans ce contexte général, mais en période de

reflux (3), que va se développer la lutte contre la deuxième centrale de Chooz.

La prise de conscience

Quand les rumeurs d'implantation de la nouvelle centrale se précisent, la résistance s'organise dans la bonne humeur. A Chooz, certains de leur bonne foi et de leur bon droit, les opposants ont l'assurance de leur victoire...

Les technocrates décident à Paris. Les interlocuteurs locaux des opposants sont donc le secrétaire général de la préfecture, le directeur de la SENA (Société d'Electricité Nucléaire des Ardennes ou Chooz-A : la première centrale, à participation franco-belge) et d'autres subalternes locaux du gouvernement.

Bouchardeau, du PSU, encourage les opposants, tout comme les "socialistes" antinucléaires. La gauche au pouvoir quelques années plus tard, la première, devenue ministre, affirmera ne rien pouvoir faire et les seconds retourneront leur veste ou quitteront le P.S..

Des comités se forment un peu partout dans les Ardennes. Celui de Chooz se constituera légalement (dépôt de statuts) fin 1978. Paysans ou ouvriers, les chasseurs Calcéens sont les premiers à s'être mobilisés pour défendre leur territoire : les chasses communales sont menacées par l'installation de Chooz B. Le projet initial comprend 4 réacteurs de 1300 MW pouvant être portés à 1500 MW. Par la suite, le projet sera ramené à 2 réacteurs de 1450 MW. Au cours des premières réunions au village, les habitants prennent conscience des dangers propres au nucléaire. Dès les débuts, les Calcéens reçoivent l'appui d'intervenants et de militants de Belgique, de Vouziers, de Sedan ou de Reims.

Début mars 1979, une consultation de la population Calcéenne est faite en mairie sur le mode d'un scrutin officiel. Il y a une forte abstention, mais 64% des votants (plus de 50% des inscrits), disent non à une nouvelle centrale. Sur 475 inscrits, il y a 388 votants dont 373 suffrages sont exprimés : 133 favorables et 240 opposés à Chooz B.

Lors de l'accident de Three Mile Island (4), des

femmes de Chooz séquestrent le maire pronucléaire pour obliger le directeur de Chooz A à venir fournir des explications et des garanties pour la sécurité de leurs familles en cas d'accident à la centrale. Après s'être fait prier, le directeur se déplace mais esquivé les questions : selon lui, sa responsabilité s'arrête aux limites de la centrale.

Une manifestation antinucléaire a lieu à Reims avec la participation de Calcécens. En fin de parcours, les vitrines d'EDF, rue Buirette, sont barbouillées.

Vers Pâques de 1979 à Vireux, une réunion contradictoire remplit une salle. Des habitants de Chooz sont venus, de même que des employés de la SENA, "réquisitionnés" par leur direction. Une brochette d'ingénieurs d'EDF et d'autres technocrates s'y fait ridiculiser par des intervenants antinucléaires.

Officiellement, on hésite encore entre Chooz et Fumay pour faire diversion. Mais Chooz est déjà choisi, EDF y est en terrain conquis.

La première kermesse antinucléaire se fait au village en juin 1979. Belges et Français s'y côtoient. La lutte sera vraiment internationale. Des Wallons viennent des villages alentour (Fellenne et Vaucelles à l'est et à l'ouest ne sont qu'à quelques kilomètres), de Charleroi ou de Namur. Mais aussi des Flamands seront présents à tous les moments forts.

A la fin 1979, les réunions se multiplient. Des distributions de tracts, les graffitis et les bombages de routes et de murs ont lieu non seulement dans la Pointe mais aussi dans toute la Vallée de la Meuse et ailleurs dans les Ardennes. Les premiers sabotages d'engins ont lieu.

Les Calcécens s'opposent à la visite du préfet et d'un ministre belge. Des coups sont échangés. Le porte-parole du comité calcécéen est arrêté et menotté. Il est relâché peu de temps après.

En mars 1980, les opposants calcécens s'opposent à nouveau à une visite du site et à la tenue d'une réunion par une délégation technique d'EDF, de l'Equipement et du ministère de l'Industrie. La presse locale (l'Ardennais et l'Union, alors séparés ; ce sont en 1998 les mêmes journaux, hormis la couverture), choisit son camp ; elle

minimise ou déforme les événements sur le terrain (cf. annexe 5). Ce sera une attitude quasi-constante au cours de toute la lutte ; quelques journalistes ou stagiaires feront cependant preuve de plus d'honnêteté.

La première "enquête d'utilité publique "

Fin avril, la population apprend que l'enquête d'utilité publique aura lieu du 6 mai au 17 juin 1980. Une fête de 1^{er} mai antinucléaire est organisée à Givet par l'Union locale CFDT. Le comité de Chooz y est présent. Douaniers et CRS filtrent à la frontière, multipliant les tracasseries envers des Belges qui se rendent à la fête.

Le maire de Chooz est pronucléaire mais la majorité du conseil est antinucléaire. Le conseil municipal s'est toujours majoritairement opposé au projet. Il a demandé le report de l'enquête et il refuse le dépôt des dossiers en mairie.

Une contre-enquête est préparée par l'Epine Noire, association ardennaise de protection de la nature, et par d'autres. Cette contre-enquête est diffusée dans les 13 communes concernées. Les Calcéens suivent aussi avec attention ce qui se passe à Plogoff, lieu d'une forte résistance de la population bretonne dans la pointe de Cornouaille.

Le conseil municipal de Chooz s'opposant au dépôt des dossiers en mairie, le maire pronucléaire emmène le cachet de la mairie à Givet où sont finalement déposés les dossiers. Jouet de la Préfecture et d'EDF, il manigance avec eux et bafoue le rituel démocratique.

6 mai 1980, Chooz. Dans un déploiement policier impressionnant, les flics entrent dans la mairie. Le dossier est installé et relié par une chaîne à la table. Sur la place, pendant toute la journée, des habitants de Chooz vont et viennent face aux flics. Malgré la chaîne et la garde des gendarmes, le dossier est finalement subtilisé par des habitants et aussitôt jeté à la Meuse. Un dossier de remplacement est amené par un gradé pour prolonger l'enquête. A 19 heures, quand le dossier quitte la mairie sous bonne escorte pour passer la nuit en lieu sûr, un croche-pied habilement exécuté fait trébucher le gendarme qui porte le dossier. Une bousculade a lieu, le dossier vole

en feuilles détachés autour d'une vasque. Il y a une mêlée de flics et de manifestants. Les cars de forces de l'ordre repartent sous une volée de cailloux, une voiture de gradés roule avec un peu crevé.

Les jours suivants, la tension monte. Si les flics évitaient les incidents le premier jour, les choses sont moins tranquilles désormais. Heurts : gendarmes casqués et matraques entrent en action contre les opposants. Les frontières sont filtrées pour décourager les antinucléaires belges de venir apporter leur soutien. Matraques, pierres, lacrymos, interpellations, premiers blessés... L'enquête est agitée à Chooz comme dans des communes voisines. Des tas de fumier sont déversés devant la mairie. Dans la nuit du 13 mai, des ordures ménagères sont éparpillées dans la salle du conseil municipal. La presse locale n'est guère favorable à l'opposition antinucléaire ; la presse nationale l'ignore.

Pentecôte 1980, un dimanche au milieu de l'enquête, une fête antinucléaire se tient sur la place. Toutes les organisations de soutien sont là, Belges et Français mêlés. C'est une pause bienvenue dans 6 semaines d'affrontements car tous les soirs le dossier repart au milieu d'une bataille : grenades lacrymogènes contre cailloux ; même les vieux assurent une présence dans un coin de la place pour montrer leur désapprobation et leur refus du projet.

Un vendredi de mai 1980, 2 flics sont blessés. La tension est très forte. Les gendarmes tentent d'enfoncer la porte d'un membre actif du comité et cassent l'imposte pour envoyer 2 grenades lacrymogènes à l'intérieur. Les deux femmes et les enfants qui s'y trouvent doivent monter à l'étage et fuir l'atmosphère irrespirable par une fenêtre à l'aide d'une échelle. La famille est choquée, les enfants pleurent, un bébé suffoque. Le soir, aux informations télévisées, il est dit que 2 grenades sont tombées (?) dans une maison...

Durant l'enquête, un groupe de musiciens wallons, le GAM (Groupe d'Action Musicale qui apporte habituellement son soutien dans les grèves et les fêtes populaires en Wallonie), vient donner à la lutte de Chooz sa contribution musicale et politique (cf. annexe 2).

L'enquête se poursuit, les méthodes des

manifestants gagnent en violence : casques, frondes, bouillons...auxquels répondent les lacrymos à main ou à fusil et souvent à tir tendu, pourtant interdit. Les interpellations sont parfois suivies de tabassages dans les cars de police. Les médias dépeignent les antinucléaires comme des provocateurs et des excités. Les gardes mobiles sont présentés comme des modèles de patience et de mesure (!).

Des casqués (nom donné aux flics en tenue de combat) spécialistes de la photo trouvent des collabos dans le village pour renseigner et identifier tel ou tel. Les menaces ou le chantage (sur l'alcool au volant, par exemple) sont efficaces, mais d'autres collaborent par conviction ou par goût.

On vient des quatre coins des Ardennes et de Belgique, mais aussi de Champagne, du Nord, voire du Paris. Le vendredi soir de chaque semaine d'enquête, une petite fête permet de se rencontrer et de discuter autrement que dans le feu de l'action. Un vendredi, les affrontements sont plus longs et plus violents que d'habitude : blessés de part et d'autre et deux interpellés. Pendant que des gendarmes se font soigner à la clinique de Givet, l'un des deux manifestants réussit à s'enfuir, mais sans ses papiers. L'autre est emmené à la gendarmerie de Charleville. Des manifestants s'y rendent et ce n'est qu'à une heure du matin qu'ils réussissent à le faire libérer.

Le matin du dernier jour de l'enquête, 17 juin, c'est l'état de siège à Chooz. Deux blindés, équipés de lances à eau et de lames coupe-barrage, ont été amenés de Dijon. Côté manifestants, des barrages successifs ont été édifiés. Les "casqués" passent le 1^{er} barrage sans encombre mais les 2^{ème} et 3^{ème} se révèlent plus ardues : arbres coupés, fils de fer barbelés, pneus enflammés, tiges de fer plantées dans le macadam. Les "bleus" prennent du retard, s'énervent, appellent un char de l'armée (un régiment de zouaves est basé à Givet) pour dégager la voie. L'entrée dans Chooz se fait blindé en tête. Surprise ! La porte de la mairie est murée et ce qui ressemble à une mine est devant ; 8 heures sonnent. Un treuil actionné par le tank abat le mur. Le dossier entre en retard... Dès la fin de l'après-midi, Chooz est occupé par la flicaille. Des "baskets" : gardes mobiles non équipés et athlétiques, chargés de réaliser des arrestations sont là. A 19 heures, il pleut. Le convoi des

forces de l'ordre accompagnant le dossier s'ébranle. Les casqués marchent autour des véhicules, fusils lance-grenades en main. Ils sont accompagnés par une masse de manifestants qui chantent "Ce n'est qu'un au-revoir". A la sortie du village, les incidents éclatent, très violents. Matraques et gaz dispersent les manifestants pour permettre aux "bleus" de monter dans les cars. C'est au cours de ces incidents qu'un manifestant, conseiller municipal de Vouziers, est gravement blessé par un tir tendu à moins de 4 mètres, dans le dos. Il gardera longtemps des séquelles de ses blessures.

Les six semaines d'enquête se terminent. Il pleut à verse. Les manifestants se rendent à la salle des fêtes. Le village est bouclé par les mobiles. Les gens de l'extérieur ne repartent qu'après plusieurs heures, en voitures groupées pour plus de sûreté. Les vieux de Chooz font la comparaison avec l'occupation allemande en 1940-44 : ils n'avaient pas vu autant d'uniformes que ce jour...

Il y avait 2000 flics à Chooz et aux environs pour la clôture de l'enquête. Le lendemain, "Libération" titre : "Hier à Chooz, la démocratie libérale s'avancait blindée", allusion à la "démocratie libérale avancée" dont se flattait Giscard.

Accalmie estivale et reprise de la lutte en automne

En juillet 1980, c'est la première grande fête. Un car de Plogoff vient en soutien. L'été 80 est calme. EDF continue sa propagande et le préfet annonce que la centrale se fera de gré ou de force.

En novembre 1980, les soirées d'information et de débat se poursuivent dans la vallée. A l'Epine Noire, un objecteur est chargé du dossier de Chooz. Le Front commun est créé, il regroupe organisations, syndicats et associations opposés à la centrale ; parmi eux : PSU, CFDT, Epine Noire, Ardennes Ecologie, Alternative au nucléaire, le Comité de défense de Chooz et... le PS qui s'en retirera quelques mois plus tard.

Sur le terrain, des Calcéens s'opposent aux géomètres travaillant sans autorisation sur le site. Au cours d'une action, des documents leur sont volés et

disparaissent dans la nature.

Depuis l'été, le comité de Chooz édite un bulletin, " Point Chooz ", qui aura 3 numéros jusque janvier 1982.

En Belgique, la population s'oppose à un projet de barrage sur la Houille, affluent de la Meuse se jetant à Givet. Le barrage noierait le village de Vencimont ainsi qu'une grande surface de forêt et de cultures. Les normes de rejets d'effluents radioactifs étant plus sévères en Belgique qu'en France, le projet de barrage apparaît lié à la centrale de Chooz B pour opportunément diluer d'éventuels rejets avant le passage de frontière par la Meuse. Une manifestation a lieu à Namur.

Fin mars 1981, la lutte antinucléaire repart sérieusement. Une manifestation partie de Chooz va bloquer la frontière belge à Givet avec distribution de tracts. Les flics et douaniers belges installent une déviation. Au retour, des manifestants investissent la camionnette sono de la quinzaine commerciale de Givet. Toute la ville entend la cause antinucléaire, cela les change de la bouillie publicitaire habituelle. En fin d'après-midi à Chooz, le câble téléphonique qui rejoint la SENA est déterré et sectionné en plusieurs endroits.

La deuxième "enquête d'utilité publique "

Du 1^{er} au 17 avril 1981, une nouvelle enquête a lieu ; elle concerne les expropriations. Les premiers jours sont calmes, mais le samedi les oppositions se durcissent. Des cocktails molotov font leur apparition. Un car de police manque de brûler, un gendarme, armé d'un extincteur pour éteindre le feu, reçoit un pavé.

Le vendredi soir suivant, une réunion rassemble beaucoup de monde à Chooz : Calcéens, Ardennais, Champenois, Lillois, Belges. Le village est occupé militairement une nouvelle fois : PSIG (peloton spécial de gendarmerie basé à Fumay), CRS, etc. Le parallèle est fait à nouveau par les vieux entre l'occupation allemande 40 ans auparavant et l'occupation policière actuelle. Ils disent ressentir plus durement et avec angoisse la présence menaçante des forces de répression de l'Etat français moderne. Trois camarades Lillois sont arrêtés dans la campagne de Chooz ; ils étaient en train de confectionner

des cocktails incendiaires.

Le samedi, les trois antinucléaires sont à la gendarmerie de Charleville.

Un dossier est subtilisé à la mairie de Givet et brûlé sur la place de Chooz. Une caravane publicitaire accompagnant une course cycliste est détournée sur Chooz. Les affrontements débutent une heure avant le départ des registres d'enquête : billes d'acier, pavés, cailloux, cocktails molotov contre des lacrymos et nouveauté des forces de l'ordre, des grenades au chlore. Masqués par des cagoules ou des foulards (on se méfie désormais des talents photographiques des flics) et armés de cailloux, de frondes et de billes d'acier, les antinucléaires affrontent les gendarmes mobiles. Le village est littéralement noyé dans les gaz, l'atmosphère de la place est irrespirable. Des grenades offensives, déflagrantes, sont employées par les gendarmes mobiles.

Une fois "casqués" et registres partis, les manifestants montent en voiture à Charleville. Ils se retrouvent devant la gendarmerie où sont gardés à vue les trois Lillois arrêtés la veille. Quelques projectiles sont lancés contre la gendarmerie, un cocktail dans des locaux d'EDF. Les trois interpellés sont bientôt relâchés mais ils sont inculpés.

Deux Calcéens, un père et son fils, sont inculpés les jours suivants de complicité de fabrication d'engins incendiaires.

Des heurts brefs et violents ont lieu dans la semaine suivante. Le vendredi, dernier jour de la deuxième enquête, les casqués sont nombreux sur la place au cours de l'après-midi. Un hélicoptère tourne sans arrêt. Il y a peu de manifestants face à la mairie. Cars et dossiers repartent sans coup férir. C'est devant la première centrale qu'ont lieu les affrontements jusque 22 heures. Des lacrymos sont larguées d'hélicoptère. La salle d'accueil est mise à sac, des dossiers sont dérobés. Un début d'incendie abîme le local.

La presse locale est écoeurante : elle minimise les faits et ne révèle rien sur les irrégularités de l'enquête.

“ Les promesses n’engagent que ceux qui y croient ”

(Pasqua dans les années 90)

Ils nous promettent tout rose,
Mais dès qu’ils sont élus,
Ce n’est plus la même chose
Ils nous tourment le cul. (*vieille chanson libertaire*)

Les présidentielles de mai 1981 approchent. A une lettre du comité, Mitterrand répond qu’il ne fera pas la centrale contre l’avis des populations concernées, belges et françaises (cf. annexe 3). Quilès déclare aux Ardennais : “ Si vous ne voulez pas de centrale, votez pour nous ”. De nombreux électeurs de la Pointe pensent alors que voter “socialiste ” va permettre de stopper le projet de centrale... Dur sera le réveil !

Le 1^{er} mai 1981, une marche antinucléaire relie Chooz à Givet ; La banderole de tête, tenue par des Calcéens, demande la levée des inculpations. La jonction se fait en cours de route avec un cortège belge parti de la frontière. Les vitrines d’un local EDF sont brisées et la maquette de la centrale qui y était exposée est réduite en morceaux. Officiellement, le comité réproouve cette action.

En mai, Mitterrand, candidat “socialiste ” aux présidentielles, est élu. Les inculpés bénéficieront le moment venu de sa grâce présidentielle, mais le projet de centrale à Chooz n’est pas abandonné. Seul celui de Plogoff l’est définitivement; les autres projets en cours sont seulement gelés provisoirement en attendant de déterminer le mode de consultation des populations concernées.

A Reims, un local EDF est occupé ; puis le journal “ L’Union ” reçoit la visite des antinucléaires qui protestent contre le traitement de l’information sur Chooz, quasi systématiquement favorable aux autorités : EDF et Etat. Le correspondant de ce journal est tellement malhonnête qu’il a subi quelques désagréments de la part de Calcéens opposés à la centrale : pneus de sa voiture

dégonflés, appareil photo "saisi" (il semble qu'il s'intéressait de trop près aux lanceurs de pierre...), etc....

Dans les Ardennes, le candidat-député du PS parlote sans s'engager pour finir par dire qu'il suivra les directives de son parti. EDF et le conseil général relancent le projet. Le préfet assure que la centrale se fera.

La deuxième grande fête antinucléaire se déroule à Chooz en juillet 1981. En octobre, les conseils municipaux des sites gelés (5) doivent se prononcer dans les 10 jours pour dire oui ou non à la centrale. En cas de non, le conseil général doit se prononcer lui aussi; et le gouvernement décidera en dernier ressort. C'est là la conception de la démocratie des "socialistes" au pouvoir. Les arguments - chantage à l'emploi et attrait de la grosse subvention (taxe professionnelle) - sont agités et font saliver certains élus locaux. Chooz vote contre. Le vote se fait aux conseils municipaux de 12 communes environnantes qui votent pour sauf les communes de Charnois et de Foisches, contre. La 13^{ème} commune, Aubrives, décide de façon plus démocratique de faire voter l'ensemble de la population: celle-ci s'oppose majoritairement à la centrale avec 57% contre.

Le 24 octobre, une manifestation pacifique a lieu à Charleville. Des manifestants, minoritaires, occupent l'hôtel de ville de Mézières dont les murs sont graffités. Lors du retour vers la place Ducale, les vitrines de l'agence EDF de l'avenue Jaurès sont à nouveau brisées.

Une semaine plus tard, le dernier samedi d'octobre, une manifestation à Chooz se dirige vers l'ancienne centrale avec la ferme intention d'y pénétrer. Devant le refus de les laisser entrer, des manifestants découpent le grillage et investissent les pelouses devant la centrale. Décontenancées, car sans ordre précis, les forces de l'ordre assistent passivement au découpage du grillage. C'est une des rares fois en France où des antinucléaires réussissent à pénétrer sur un site nucléaire en fonctionnement. Après plus d'une heure, les pelouses sont évacuées suite à l'entrevue et à la remise d'un questionnaire au directeur de la SENA. Il lui est demandé de s'expliquer sur les "incidents" de 1967 et 1968 survenus à la centrale et de fournir des informations sur les leucémies et les cancers dans la région. Le directeur s'engage à répondre aux sujets qui le concernent...

L'information est poursuivie dans les villages belges alentour où les élus, députés compris, sont opposés à la nouvelle centrale. Parallèlement au Front commun ardennais et au Front d'action wallon qui ont tous deux une activité publique, un Front d'action antinucléaire franco-belge se crée pour agir en coordination de chaque côté de la frontière. Ce Front d'action gardera une existence semi-clandestine, non déclarée ; il va redonner du tonus à la lutte qui tend, sous l'influence de certains environnementalistes, à s'engager sur une voie strictement légaliste (recours administratifs et juridiques...)

Le 12 décembre 1981, le " Journal Officiel " publie le décret d'utilité publique de la nouvelle centrale de Chooz que vient de signer Mauroy, Premier ministre "socialiste".

Les derniers samedis du mois

Le Front d'action organise une manifestation le 12 décembre 1981. La marche partie de Givet arrive à Chooz puis continue sur l'ancienne centrale par le Petit Chooz. Les manifestants sont bloqués par un barrage des forces de l'ordre. Les affrontements durent une heure, mais la manifestation reflue sous les gaz. Un manifestant est sérieusement blessé au genou. Une autre tentative est faite pour gagner l'entrée principale par la rive gauche. En plus des flics habituels, deux canons à eau les attendent. La nuit tombe et les affrontements se poursuivent dans le village. L'éclairage public est coupé aux moments opportuns. Des renforts avec blindés traversent le village et sont assaillis au passage. Charges à la matraque et aux gaz contre pierres et cocktails molotov, barrages enflammés... Istace, le député PS, devait venir le lendemain rencontrer les opposants mais il se dégonfle. Le principe d'une manifestation chaque samedi de fin de mois est décidé par le Front d'action.

Le 13 décembre 1981 en Pologne, le coup de force militaire de Jaruzelski déclenche la répression contre la société civile en rébellion contre le régime post-stalinien dit "communiste". L'organisation "Solidarnosc" est interdite. La Pologne, les villes de lutte en particulier, est quadrillée par les forces militaires et policières. Dans les mois suivants, avec l'occupation inédite de la Pointe par les forces de répression, le parallèle sera vite fait entre les situations polonaise et ardennaise par les antinucléaires et

les sidérurgistes de Vireux, qui entrent en lutte. La Pointe : un petit bout, un petit goût de Pologne dans le doux Etat "socialiste" français...

Trêve de Noël, sauf pour la SENA qui connaît quelques pépins. Mais, comme d'habitude, il n'y a pas de danger... "Dormez, braves gens, EDF veille pour vous".

En janvier 1982, les réunions du Front commun se précipitent. EDF a acheté des terrains ; elle menace les récalcitrants d'expropriation et fait arpenter par des maîtres-chiens les terrains qu'elle considère déjà comme siens.

Demier samedi de janvier à Chooz, la manif part vers le site de la future centrale. Une foreuse est sabotée collectivement : elle est renversée par des manifestants et les organes les plus fragiles sont systématiquement détruits. Des affrontements ont lieu dans les prés aux environs d'une propriété achetée par EDF. Au cours d'une charge, un antinucléaire belge, jeune syndicaliste de la FGTB, se retrouve isolé au milieu des "casqués". Tabassé et arrêté, il est emmené vers un car de flics. Les manifestants se replient sur le village pour tenter de le récupérer, les cars devant obligatoirement y repasser pour repartir. Plusieurs barrages sont érigés dans Chooz pour freiner voire arrêter le convoi des forces de l'ordre et leur prisonnier. Des essais de négociation pour le faire libérer n'aboutissent pas. Les cars tentent de forcer le passage mais des pierres et des cocks les accueillent. Après des affrontements, les cars réussissent enfin à passer. Le manifestant sera finalement libéré quelques heures plus tard à Givet.

Le Comité de Chooz présente un candidat antinucléaire pour les élections cantonales de mars 1982.

La répression brutale de Fumay, un tournant essentiel

Le dernier samedi de février, Chooz est totalement occupé par les forces de répression qui empêchent tout rassemblement dans le village. Des antinucléaires de Chooz sont repérés et importunés : intrusions des flics dans les jardins, interdictions de circuler librement dans le village. Un car scolaire ramenant des lycéens de Givet est même stoppé à l'entrée de Chooz. Les jeunes occupants

doivent en descendre : bus et cartables (!) sont fouillés.

L'Etat a sorti les grands moyens : 1200 CRS et gardes mobiles dans la Pointe, 4 hélicoptères dont 2 Pumas transporteurs de troupes, deux blindés à roues, etc. C'est au carrefour de Ham, à 2 km de Chooz, que se retrouvent les antinucléaires dont de nombreux Belges. Mais les accès vers Chooz sont bien bloqués. Très vite, des affrontements opposent les manifestants aux "casqués". Les blindés entrent en action ; balises et glissières de sécurité sont arrachées pour entraver leurs manœuvres. La manifestation, devant l'impossibilité de parvenir à Chooz, part vers Fumay en voitures. Là, elle prend à pied la direction de la caserne du PSIG, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie dont l'installation est due à la centrale. Au quartier du Charnois, devant la caserne, quelques vitres d'appartements et des véhicules privés des gendarmes subissent des dégradations. Mais immédiatement un fort convoi de flics arrive par derrière.

Les premières grenades lacrymogènes sont lancées sur la manifestation. Dans ce quartier de HLM, la violence policière se déchaîne ; la manifestation est disloquée par la brutalité de l'intervention des mobiles, d'autant plus que le terrain est mal connu des antinucléaires et la retraite vers les véhicules coupée. Des manifestants isolés ou en groupes errent dans le quartier du Charnois et dans cette partie de Fumay quadrillés par près de 500 flics. Quelques affrontements ont lieu à distance, d'autres au corps à corps. Le rapport de force est totalement déséquilibré entre 300 à 500 manifestants dispersés dont certains ont déjà réussi à fuir le piège, et les centaines de gendarmes mobiles et les membres du PSIG.

Alors que la nuit tombe, de véritables "ratonnades" se déchainent pendant de longues heures à Fumay : tabassages en série à coups de pied, de poing, de matraque, de crosse ; gazage à bout portant de manifestants arrêtés ; tabassages aussi dans les locaux du PSIG ; des "bleus" coupent les cheveux de personnes interpellées ; les véhicules des antinucléaires sont systématiquement saccagés ; des passants qui veulent s'interposer sont molestés, matraqués... Un jeune manifestant ardennais est grièvement blessé aux jambes par une grenade offensive. Perdant son sang, se cachant dans les fourrés, il est transporté par un autre manifestant à l'hôpital de Fumay

où il restera trois semaines. Quelque temps auparavant, il avait tenté de trouver du secours dans une maison, où on avait refusé de lui ouvrir... Mais dans l'ensemble, la population fumacienne est écoeurée par la férocité des forces de répression : les portes s'ouvrent pour abriter dans les maisons jusqu'à une douzaine de manifestants ; des Fumaciens, voyant les scènes de tabassage en pleine rue, insultent les flics : " Nazis, SS " et sont eux-mêmes pris à partie... Les journalistes qui assistent à la répression sont empêchés de photographier et menacés violemment par les mobiles. Des pompiers venus porter secours à des manifestants blessés se font matraquer par les "bleus". Des manifestants arrêtés, après des tabassages très violents, sont largués des cars en rase-campagne après cassage des lunettes et taille des cheveux pour certains. C'est isolés et après bien des difficultés qu'une partie des antinucléaires réussit à se tirer de ce guépier.

La barbarie policière d'un Etat "démocratique" n'a rien à envier à celle de Pologne ou du Salvador, dira le comité de Chooz. Seule l'impunité qui ne pouvait être totale retient les gendarmes mobiles et CRS d'aller plus loin...

Le bilan est lourd, outre les dizaines d'antinucleaires passés sérieusement à tabac (lèvres ou arcades sourcilières éclatées, yeux pochés, plaies au cuir chevelu, hématomes, etc...), six personnes ont dû être hospitalisées, dont celle gravement blessée aux jambes. Une vingtaine de véhicules de manifestants et quelques-uns de personnes étrangères à la manifestation ont été saccagés par les mobiles : certains sont hors d'usage.

Un habitant de Chooz est arrêté dans les suites de la manifestation. Le lundi matin, c'est un autre membre actif du comité de Chooz qui est arrêté. Tous les deux sont rapidement transférés à Châlons-sur-Marne pour éviter d'éventuelles tentatives de libération. Ce lundi 1^{er} mars, une réunion et conférence de presse se tient à la Bourse du travail de Charleville pour dénoncer les violences policières de Fumay. Front Commun et Front Wallon dénoncent la répression féroce, la volonté des autorités d'en finir avec les manifestations à Chooz et ailleurs, la complicité des gendarmes belges et français, leur refus d'enregistrer les plaintes, l'incarcération des deux Calcéens, le fait que les journalistes aient été empêchés de faire leur travail, etc...